

AIDE A L'INSTALLATION
CAHIER DES CHARGES ETUDE GLOBALE INSTALLATION
DE LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS

Fiche intervention 75.01 Aides à l'installation du jeune agriculteur du plan stratégique national de la PAC 23-27

L'objectif de l'étude globale d'installation est de permettre au porteur de projet d'analyser l'ensemble des dimensions de son projet, et d'en apporter une lecture critique qui lui serve à la fois d'outil d'aide à la décision et de feuille de route.

Pour ce faire, pour chaque rubrique identifiée ci-après, le porteur de projet devra identifier les points forts, les points de vigilance, les pistes d'amélioration et les préconisations / plan d'action afin d'atteindre ses objectifs. Il s'agit bien là de porter une analyse critique sur son projet.

L'analyse de chaque rubrique sera étayée par des documents et supports de références permettant de sécuriser l'approche retenue (actes juridiques ou projets, contrats ou projets, etc...).

Afin de s'adapter à la diversité des projets, le format de l'étude globale est libre, mais se doit d'être une représentation exhaustive et étayée du projet, dans toutes ces dimensions.

Les éléments du projet

1- Environnement humain du projet

Faire une présentation du porteur de projet : Age, origine (NIMA, HCF...), diplômes, formation initiale, et détailler les diverses expériences réalisées en lien avec le projet. Situation professionnelle avant installation, situation familiale, habitat prévu... Préciser les motivations et les objectifs du porteur de projet.

Si installation sociétaire, présentation des associés, lien avec le porteur de projet...

Organisation du travail, partage des responsabilités et charge de travail.

Intégration dans le territoire : Préciser l'engagement dans un collectif et la vision de son intégration au territoire.

Joindre la simulation de la charge de travail.

2 - Forme juridique de l'installation :

Préciser les raisons du choix du montage juridique.

Si société :

- Préciser le type de société, le capital social (nombre de parts sociales et valeur nominale et vénale)
 - Indiquer la modalité d'entrée du porteur de projet dans la société
 - Préciser la répartition du capital social entre les différents associés en identifiant les associés exploitants et les associés non-exploitants, les gérants.
 - Préciser la rémunération du travail prévue, la clé de répartition du résultat social,
 - En cas d'installation avec plusieurs sociétés, présenter la cartographie des différentes sociétés
- Joindre les statuts + projets de statuts modificatifs.*

3- Commercialisation et filières :

Préciser pour les différents produits de l'exploitation auprès de qui est prévue la commercialisation et avec quelle contractualisation le cas échéant.

Préciser si un cahier des charges, label, une démarche qualité est prévue.

Les dossiers où les débouchés de vente ne sont pas contractualisés et sécurisés, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de la création d'une activité (installation nouvelle ou diversification d'une production existante), du développement d'une activité existante (augmentation de la production) devront faire l'objet d'une étude de marché.

Préciser par ailleurs la vision qu'à le porteur de projet de sa filière, des enjeux de sa filière et de la manière dont son projet est à même d'y faire face.

Joindre l'étude de marché le cas échéant.

4- Le foncier :

- description des surfaces qui seront exploitées : localisation (éloignement), qualité, nature du parcellaire, accessibilité par les animaux...

- préciser le mode de faire valoir.

- indiquer s'il y aura potentiellement des surfaces à acheter, des terres qui pourraient être perdues

Joindre les documents permettant de justifier la sécurisation du foncier (autorisations d'exploiter, promesse de vente / de bail...)

5- Les bâtiments :

- Présenter un diagnostic des bâtiments existants et/ou à construire (localisation, mode de faire valoir, propriété de qui, capacité/dimensions, état général...)
 - Préciser les évolutions prévues en justifiant leur adéquation avec le projet
- Joindre les documents permettant de justifier la sécurisation du bâti.*

6- Les équipements et matériels :

- Réaliser un diagnostic du parc matériel existant et/ou repris (quoi, dans quel état)
- Identifier les besoins de renouvellement ou d'acquisition à moyen ou court terme,
- Préciser la délégation existante et/ou prévue (identifier les structures CUMA, ETA)
- Préciser les investissements nécessaires.
- Présenter et argumenter sa stratégie de mécanisation

7- Les activités agricoles (prises en compte dans le calcul du RDA) :

- Présenter de manière détaillée des différents ateliers et des évolutions envisagées sur la période du prévisionnel (voire au-delà)
- Préciser les critères techniques et technico-économiques des années passées (3 ans) et les hypothèses retenues pour le prévisionnel. En cas d'évolutions prévues, indiquer ce qui sera mis en œuvre pour garantir leur atteinte.
- Les prix de vente retenus sont encadrés par une note validée par la CRIT.
- En cas de création d'atelier, préciser les références prises en compte.
- Prévoir un prévisionnel minimum sur 4 ans voire au-delà jusqu'à l'atteinte de la croisière.

8- Les autres activités et revenus professionnels :

- Décrire les activités non agricoles exercées par l'exploitation ou par le JA et chiffrer la marge brute et le revenu disponible prévisionnel.
- Indiquer si une activité salariée (agricole ou non) est prévue en complément de l'activité de l'exploitation.

9- Situation réglementaire :

- Préciser la situation de l'exploitation par rapport aux différentes obligations réglementaires qui la concerne.
 - Identifier les régularisations à effectuer en cas de non-conformité.
- En particulier concernant : le contrôle des structures, l'agrément si GAEC, l'environnement, l'eau, l'urbanisme, l'hygiène (transfo), le bien-être animal,
- Joindre tous les documents permettant de justifier la prise en compte du respect de ces réglementations.*

10- Les aides PAC :

- Présenter les aides potentielles sur l'exploitation dans le cadre d'une simulation avec un outil adapté.

11- Les charges de structures

- Préciser les montants des années passées (3 ans) et les hypothèses retenues pour le prévisionnel, en détaillant les règles qui ont été suivies pour déterminer le montant.

12- Investissements et financements

- Préciser la reprise et les investissements prévus et les modalités de financement
- Joindre le ou les accords bancaires et tout éléments permettant de justifier du plan de financement.*

Faisabilité économique et financière

1- La rentabilité de l'exploitation et du projet

- Présenter les soldes intermédiaires de gestion et critères de rentabilités sur la durée du prévisionnel et les analyser
- Détailler les prélèvements privés prévus pour chaque associé en identifiant le montant qui sera mobilisé pour rembourser les annuités privées professionnelles et le montant disponible pour « vivre » en s'assurant qu'il soit en cohérence avec les besoins.

2-Trésorerie et solidité financière

- Analyser de la situation financière initiale de l'exploitation en cas d'entrée dans une société existante ou de reprise de société.
- Analyser la situation initiale et l'évolution des comptes courants associés.
- Analyser la trésorerie prévisionnelle annuelle et son évolution.

3-Marge de sécurité et sensibilité au risque

- Identifier les aléas potentiels en précisant leur risque de survenance
- Mesurer l'impact sur l'entreprise : stress test, matrice de gain,
- Préciser les solutions particulières envisageables le cas échéant et le délai nécessaire pour redresser/améliorer la

situation.

4- Données technico économiques détaillées

Marges brutes détaillées, compte de résultat, plan d'investissement et de financement, budget de trésorerie, bilan, fiches société...

Joindre un prévisionnel technico économique détaillé.

Mon engagement dans la transition agro écologique

Cette rubrique vise à décrire comment l'exploitant envisage d'engager son projet dans la transition agro écologique.

Je précise si l'exploitation créée / à reprendre est engagée dans une démarche globale de transition agroécologique (agriculture biologique, MAEC système, HVE ; etc.)

Volet Carbone Climat :

Je décris les investissements et/ou actions permettant d'améliorer la maîtrise de ma consommation d'énergie et/ou la production d'énergie et/ou la limitation de mon impact sur le climat

Je décris également les atouts et points faibles de mon exploitation par rapport au changement climatique, les premiers résultats d'un diagnostic climat peuvent être reportés dans cette rubrique.

Volet eau :

Je décris les investissements et/ou actions permettant d'améliorer la gestion quantitative et /ou qualitative de l'eau sur l'exploitation

Si mon exploitation est située en Bassin Versant Algues Vertes, je précise les démarches réalisées ou en cours.

Volet biodiversité :

Je décris les investissements et/ou actions permettant d'améliorer l'impact de l'exploitation sur la biodiversité

Ces investissements ou actions doivent aller au-delà des obligations réglementaires.

Analyse globale du projet et points de vigilance

Analyse globale du projet, en identifiant les forces, les points de fragilité et de vigilance et les capacités à surmonter d'éventuels aléas.

Identification les atouts de mon projet et des conditions de sa réussite.

Evaluation de l'adéquation du projet avec les objectifs fixés.